



Août 2020
Numéro 35

Des nouvelles du bercaïl paysan



Notre association est soutenue par



Dans ce numéro

Portes ouvertes	1
Binettes et compagnie.....	2
Rendez-vous de septembre.....	2
Rencontre Ste Agnès	3
Conseil d'administration	4
Portes ouvertes (suite)	5
Matrice financière	5
Formation commerciale	6
RDV individuel Alter'Incub	6
Formation à la communication ...	7
RDV E. Dubois.....	7
A la ferm'avenir du bercaïl	8

Le Bercaïl Paysan a ouvert ses portes aux professionnels Le 10 juillet 2020, après-midi.

Nous avons organisé un après-midi « portes ouvertes » à destination des professionnels du monde médico-social pour présenter notre activité d'accueil en journée. Les invitations ont essentiellement été diffusées par mail, mais aussi dans la lettre hebdomadaire de Handiréseaux38. Nous avons également proposé aux familles qui nous ont contactés de venir lors de cet après midi de présentation. (suite page 5)



Portes ouvertes

 >> **Lieu d'accueil et d'activités agricoles pour adultes en situation de handicap mental**

1002 route du Dauphiné
38260 Gillonnay

Vendredi 10 juillet 2020
À partir de 14 heures

Accueil et présentation du site
Rencontre avec les membres du bureau.
Rencontre avec l'éducatrice.

Venez découvrir les activités proposées...

Renseignements au 06 2655 44 07 Messagerie : lebercailpaysan@orange.fr

Merci, si possible, de confirmer votre présence par message!



Réunion d'information publique Le 3 juillet 2020 à St-Antoine-L'Abbaye

L'association Binettes et Compagnie a invité à St Antoine L'Abbaye, sa commune d'implantation, des adhérents et partenaires pour échanger sur les perspectives nouvelles de leur projet de création d'un Lieu de Vie et d'Accueil (LVA). Raymond Riban, Président et Christine Dumoulin, administratrice du Bercaïl ont participé à cette réunion.

Binettes et compagnie travaille depuis plusieurs années à l'ouverture d'un lieu d'hébergement de taille familiale où une partie de l'équipe d'accompagnement partage la vie commune et quotidienne en vivant sur place. Leur projet, mêlant permaculture et culture artistique avance bien grâce à un rapprochement en cours avec l'association Ste Agnès et le Bercaïl Paysan.



Binettes et compagnie recherche un bâtiment d'une dizaine de places avec espaces communs pour pouvoir s'installer dès que possible dans un lieu intermédiaire, pérenne ou non, en attendant la construction du projet définitif.

Des recherches sont en cours sur la commune de Roybon avec les représentants du Conseil Municipal invités à découvrir l'association.

Attention, notez dans vos agendas! !

Le **5 septembre 2020**, à 18h, salle des fêtes à Gillonnay, venez à l'assemblée générale ordinaire du Bercaïl Paysan.

Le **20 septembre 2020**, troisième pucier du Bercaïl Paysan à la ferme.

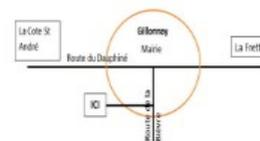


GILLONNAY PUCIER

Dimanche 20 septembre 2020

DE 9H À 17H

INSCRIPTION : 06 09 75 18 01



Troisième pucier organisé au profit du BERCAIL PAYSAN

Lieu d'accueil et d'activités agricoles pour personnes adultes handicapées.



RESTAURATION SUR PLACE



76, route de la Bièvre, 38260 Gillonnay.
Les exposants seront installés dans un bâtiment agricole, à l'abri des intempéries, dans la mesure des places disponibles.

Poursuite des échanges avec l'association Ste Agnès—le 7 juillet 2020 après-midi à Gillonnay.



Olivier Marze, directeur de l'association Ste Agnès et Estelle Dubois, chargée de guider la réflexion de partenariat avec les autres associations, sont venus nous rencontrer à Gillonnay. Nous revenons sur le partenariat envisagé entre nos deux structures. L'association Ste Agnès souhaite s'ouvrir à d'autres choses que ce qu'ils font déjà. Ils veulent faire un mixte avec des projets propres à leur association et des partenariats avec des projets associatifs différents. Leur crainte, sans cela, est le risque pour l'association Ste Agnès de s'enfermer sur elle-même. Pour qu'un partenariat fonctionne bien, il faut que les deux parties s'expriment pour trouver la synergie. Pour cela, une connaissance réciproque est nécessaire. C'est pourquoi il faut prendre le temps de se connaître. Peu importe qui a commencé la démarche d'aller l'un vers l'autre (le bercail ou Ste Agnès), l'objectif est de ne pas dissoudre notre projet associatif dans celui de Ste Agnès. On additionne ce que l'on sait faire avec ce que l'association Ste Agnès sait faire. Ce qui les intéresse dans notre projet, c'est la dimension de territoire rural. Ils sont sensibles à notre lien avec la nature. Ils trouvent que dans notre projet, comme dans celui de Binettes et compagnie, il y a une unité de lieu et de vie qui est intéressante. Leur idée serait d'avoir 3 ou 4 lieux pour assurer la viabilité économique et la gestion des ressources humaines. On peut imaginer plusieurs LVA (Lien de Vie et d'Accueil) pour partager les pratiques, les ressources et les compétences. Il y a un intérêt pour tout le monde à être dans un réseau, d'autant qu'il n'y a pas de concurrence entre les différents projets.

E. Dubois nous présente le travail de synthèse qu'elle a fait suite à nos deux temps d'échange. Elle a utilisé la méthode SWOT. Cela consiste à analyser les forces et faiblesses de notre projet d'une part, puis les opportunités et les risques de notre collaboration.

=> **Les forces de notre projet** : un projet clair et budgétisé, un projet accompagné par Alter'Incub, une activité en journée débutante, et le sens de notre projet (redonner à l'agriculture sa valeur sociale)

=> **Les faiblesses de notre projet** : pas de recul sur l'accueil en journée qui est débutant

=> **Les opportunités de notre coopération** : s'enrichir d'une pratique d'accompagnement, contribuer à proposer une offre sur un territoire rural, développer notre réseau.

=> **Les risques** : l'achat de la maison, l'idée d'une coopération qui n'est pas mature pour tout le monde.

Concernant la gestion du projet global du Bercail paysan, tout est possible entre l'intégralité gérée par l'association Ste Agnès et l'intégralité est gérée par le Bercail Paysan. Il faut savoir où on positionne le curseur entre ces deux extrêmes. O. Marze et E. Dubois nous font la proposition suivante : L'association Ste Agnès gère le lieu de vie et le Bercail paysan gère l'accueil en journée. Si Ste Agnès obtient l'agrément, ils ont la responsabilité du LVA, soit Ste Agnès donne mandat de gestion au Bercail, soit Ste Agnès gère et en fait son projet. Comment imagine t'on la répartition ? Si Ste Agnès gère le LVA, ils emploient les salariés. On peut imaginer que le recrutement se fait ensemble (eux et nous), cependant, les plannings sont de leur ressort (code du travail, l'employeur est responsable pénalement de la gestion des personnels – Si c'est l'association Ste Agnès qui est l'employeur, la convention collective 66 s'impose à tous les salariés. Ce qui est différent de ce que nous avons prévu dans notre budget du LVA). Il faut que l'on définisse ce à quoi on tient plus que tout. Qu'est-ce qui est plus important pour nous. On peut aussi discuter du partage de la réflexion sur les investissements.

E. Dubois indique les différentes étapes nécessaires à l'établissement de notre coopération. Nous avons déjà pu définir les valeurs partagées et/ou complémentaires entre nos deux associations. Nous avons exploré la viabilité du projet. Nous en sommes à réaliser une modélisation du fonctionnement pour établir un coût à la place. Anne-Françoise prend rendez-vous avec E. Dubois pour analyser le budget.

L'association Ste Agnès a commencé à faire un travail sur les modalités pratiques d'un partenariat de ce type. Ils ont contacté un avocat pour travailler sur la question. Il ne connaît pas de modèle de coopération de ce

Le conseil d'administration Le jeudi 7 juillet 2020



Etaient présents :

Jeanne Guillon – Jean-Pierre Spay – Jean-Yves Morgantini – Christine Dumoulin – Yannick Croisier – Raymond Riban – Anne-Françoise Berger – Martine Croisier

=> Christine nous fait part d'une autre rencontre qu'elle a réalisée, le 6 juillet, avec l'un des salariés (Eric Paul) de Binettes et compagnie et l'une des administratrices (Catherine Lekette). Ceux-ci lui ont proposé une réflexion commune, entre nos deux associations, sur la façon dont on envisage le partenariat avec l'association Ste Agnès. Eric Paul a déjà une trame de réflexion. Il propose aussi un animateur pour ce travail de réflexion. Le conseil d'administration est d'accord sur le principe. Reste à trouver une date commune.

Quelques éléments de réflexion au cours de la discussion lors du conseil :

=> Il est probable que l'on n'ait pas d'agrément pour le lieu de vie par le conseil départemental si nous ne faisons pas ce partenariat avec l'association Ste Agnès.

=> Tous les administrateurs présents sont d'accord pour que la relation avec l'exploitation reste une prérogative du Bercaill Paysan. La charte que l'on a écrite avec Romain doit rester active. Il faut écrire dans la convention de partenariat avec Ste Agnès que le Bercaill Paysan garde les relations privilégiées avec Romain.

=> ce partenariat semble être une opportunité qu'il faut saisir avant l'épuisement des forces.

=> L'investissement de l'association Ste Agnès dans le projet, peut être une bonne caution pour l'achat de la maison par un tiers.

=> Il est important que l'association le Bercaill Paysan reste une association active et pas seulement une assemblée de parents et familles.

=> L'indépendance donne une liberté, mais cela donne aussi beaucoup de tâches administratives qui sont très lourdes.

=> Le conseil d'administration décide de réaliser un travail de réflexion qui nous est propre avant la mise en commun avec Binettes et Compagnie. Il s'agit de préciser nos valeurs et les activités que l'on souhaite garder, notamment. Jeanne propose de créer un document collaboratif

=> Nous évoquons l'après-midi « portes ouvertes » destinée aux professionnels, du 10 juillet. L'objectif est de faire connaître nos activités pour que ces professionnels servent de relais auprès des familles. L'objectif est d'avoir suffisamment de personnes accueillies pour conforter le poste de Chantal voire embaucher une autre personne à temps partiel ou à temps plein. Le challenge est de voir qui des personnes actuellement accueillies va revenir en septembre. Il est à noter que l'un des freins est le transport des personnes jusqu'à Gillonnay.

=> Nous revenons sur la nécessité ou non d'avoir une autre activité que la nôtre au sein de la maison des parents Riban pour favoriser son achat par Villages Vivants. Avant d'aller plus loin, il nous faut vérifier cette nécessité en questionnant l'animatrice de Villages Vivants que nous aurons au téléphone le 22 juillet. Jeanne est venue visiter la maison, et surtout les dépendances, avec Violaine Berger qui fait une formation sur la gestion de projet en milieu rural et Yann qui a une boîte de production. Il cherche un hébergement et un studio. C'est un projet viable économiquement. Il nous faudra bien vérifier, quel que soit le projet complémentaire, si ce n'est pas incompatible (dans le rythme de vie notamment) avec la résidence des personnes en situation de handicap.



Soyez nos relais !

Nous préparons la rentrée de septembre. Réouverture de l'accueil en journée le 31 août. Les activités du Bercaill Paysan se sont bien remplies en juin-juillet. Néanmoins, il reste encore quelques places certains jours de la semaine. Faites passer l'information et proposez aux personnes intéressées de nous contacter au 06.26.55.14.17

Portes ouvertes de l'accueil en journée du Bercaïl Paysan—le 10 juillet 2020

(Suite de la page 1)

Martine a commencé par une présentation générale de l'association et de nos objectifs avec un diaporama (merci à Jean-Yves Morgantini pour le prêt du vidéoprojecteur). Suite à cette présentation, nous avons répondu aux questions de la salle. Ensuite, Chantal a présenté le déroulé de la journée d'accueil. Puis Antonin Rieussec (participant aux activités d'accueil en journée) et Marie-Françoise Gonin (maman de Simon qui participe également aux activités d'accueil) ont témoigné.

Ensuite, nous avons proposé une visite commentée des lieux. Pour faciliter l'échange, nous avons proposé à l'assemblée de constituer 3 groupes menés par un membre de l'association servant à la fois de guide et de maître du temps (Merci à Monique Melouli, Yvan Rieussec et Raymond). Les 3 groupes ont successivement visité l'atelier lapin où la visite était commentée par Chantal ; l'atelier « poules pondeuses » commenté par Martine et la partie « vie quotidienne » et « jardin » commentée par Anne-Françoise.

Le bilan est très positif avec 24 personnes dont les coordonnées ont été enregistrées. Il est à noter que plus de personnes ont participé mais que certaines sont arrivées alors que la visite avait commencé et qu'il a alors été difficile de les inviter à enregistrer leurs coordonnées.

Travail sur la matrice financière le 16 juillet 2020

Participants : Claire Cristovao, Nolwenn Moisan-chargée du suivi des coopérations sur les pays alpins, Anne-Françoise Berger

L'objectif de cette rencontre était de travailler la matrice budgétaire à 5 ans qu'Anne-Françoise avait préalablement complétée.

Cet outil ayant été fourni par Alter Incub, il était nouveau pour le bercaïl et cela méritait que l'on vérifie ensemble sa bonne utilisation. De plus, cette rencontre a servi à valider point par point la cohérence comptable des lignes budgétaires sur 4 ans : prévisionnel des charges et des produits sur les exercices 2020 à 2023 (Anne-Françoise travaillera 2024 par la suite).

Nous avons donc vérifié tous les montants et la fiabilité de l'outil. La conclusion étant que les budgets paraissent cohérents et que même si le résultat est négatif de 2020 à 2023, le volume des recettes restant à trouver est raisonnable.



Alter'Incub
Incubateur d'innovation sociale
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



COMMUNIQUE

Dans le journal n°34 du mois de juin, nous avons cité, dans l'un des articles, le nom de madame Isabelle Perrenon, assistante sociale, sans lui avoir demandé l'autorisation de citer son nom. Nous tenons à lui présenter nos excuses.

A sa demande, nous souhaitons préciser ici que son employeur est l'APAJH et qu'elle est affectée sur des missions départementales. Elle ne peut apparaître dans nos documents de communication sans l'accord préalable de l'APAJH et du département. Nous lui renouvelons nos excuses.



Alter'Incub
Incubateur d'innovation sociale
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Formation sur le Tunnel commercial Ariane Treseler, Par-dessus l'market. Le 21 juillet 2020—en visioconférence

Nous poursuivons notre formation avec Ariane Treseler dans le cadre de l'incubation par Alter'Incub. Cette séance est la deuxième séance collective. Le premier temps collectif a consisté à nous faire comprendre la notion d'identité commerciale. Ce second temps a pour objet de nous expliquer la notion de tunnel commercial.

Ariane commence par nous définir la notion de processus d'achat d'un client. Tout d'abord, le client identifie qu'il a un problème, un point de douleur et cherche une solution. Il faut ensuite qu'il nous identifie comme étant en capacité de répondre à ce problème. Alors, le client s'intéresse à notre structure et on lui propose nos services. Si tout va bien, il achète notre service. Il confronte alors ce qu'il attendait au service qu'on lui offre. C'est ce que l'on appelle le principe de réalité. Nous devons définir comment sécuriser sa satisfaction pour le pousser à poursuivre à consommer nos services, pour le fidéliser. Enfin, dernière étape, il est satisfait et il nous recommande à d'autres. Il faut que l'on définisse pour chaque étape ce que l'on va faire pour sécuriser chacun de ces stades. Pour cela, on va déterminer notre façon de vendre nos services. On doit déterminer le temps que l'on va y consacrer, les outils dont on a besoin, la gestion commerciale, le plan de charge et le rôle de chacun au sein du processus de vente.

Nous avons à appliquer ces notions à notre propre projet et à rédiger notre tunnel commercial. Ariane validera et fera évoluer notre travail.

Rendez-vous individuel avec Claire, consultante d'Alter'Incub Le mercredi 22 juillet 2020 de 14h à 16h

C'est notre dixième rendez-vous individuel avec Claire. Nous avons abordé divers points. Claire nous permet d'envisager les questions sous tous les angles. Tout d'abord nous avons fait le point sur notre travail de réflexion sur le partenariat avec l'association Sainte Agnès. Nous envisageons les différents scénarios avec les avantages et inconvénients de chacun. Puis, nous avons abordé nos échanges avec Villages vivants concernant l'achat de la maison des parents Riban.

Le point suivant concerne notre business plan. Il s'agit d'un document que nous construisons comme support de discussion avec nos financeurs notamment. Nous avons rédigé les deux premières parties de notre business plan. Claire le commente avec nous pour nous permettre de le compléter et de le préciser.

Journées collectives sur la communication Les 23 et 29 juillet 2020 de 9 h 30 à 16h

Cités
Plume



Cette formation collective sur la communication s'inscrit également dans le cadre de notre accompagnement par Alter'Incub. Les deux jours de formation ont été assurés par Muriel Pernin directrice de l'agence de communication Cités plume qui a son siège à Villeurbanne.

La première journée a porté sur la notion de marque. Il faut que l'on vérifie que notre nom est unique.

Il faut chercher s'il l'est. Elle nous invite à définir nos valeurs en trois mots. Les valeurs doivent pouvoir représenter nos relations avec nos clients, nos bénéficiaires, mais aussi les relations avec les salariés, nos partenaires, entre nous. Les valeurs c'est ce qui guide notre projet et qu'on ne transgressera pas. Elles doivent s'incarner dans ce qu'est la marque. Elles sont expliquées aux nouveaux salariés. Elles servent à expliquer pourquoi on refuse un client. Elles servent à régler les difficultés entre salariés. On peut avoir une charge qui explique nos valeurs et l'afficher dans nos locaux. On peut faire des explications souples et moins structurées. Nous avons parlé du logo. Nous devons aussi réfléchir à un slogan. Le nom de la marque est durable, alors que le slogan peut s'adapter au fur et à mesure de l'évolution de notre projet.

La deuxième journée de formation a porté sur la communication. Elle nous a présenté les particularités des différents canaux de diffusion une fois que la marque est créée pour lui donner de la visibilité. Les canaux doivent être en phase avec les valeurs de notre marque. Elle nous a précisé les spécificités de chacun des modes de communication que nous pouvons utiliser pour faire connaître nos services.

RDV avec E.Dubois, association Ste Agnès Le 23 juillet 2020

C'est Anne-Françoise qui a assuré ce rendez-vous. L'objectif de cette rencontre, dans le cadre de la construction d'un partenariat avec l'association Ste Agnès, était de travailler sur le budget prévisionnel du lieu de vie, et plus précisément sur l'estimation

en personnel encadrant que nous avons faite lors de l'élaboration du projet. Nous avons donc balayé une journée type pour vérifier la cohérence du planning que nous avons envisagé et le volume d'encadrement que cela représente sur une année.

Nous avons largement échangé autour des conditions d'accueil pour les résidents mises en regard des conditions de travail des personnels encadrants. Le bercail souhaite que la modularité de l'accueil et des activités proposées aux résidents puissent être effectives grâce à un nombre de personnel encadrant suffisant, pour que cela puisse se faire dans de bonnes conditions autant pour les personnes accueillies que pour les professionnels.

Nous avons également rapidement balayé les lignes budgétaires de la section des charges de structures pour vérifier que rien ne semblait oublié.

Suite à ce travail, Estelle Dubois va faire une projection des besoins en personnel, en partant du principe que les professionnels sont liés à la convention 66 (ce qui est la convention collective appliquée à Ste Agnès). Puis, un travail sera effectué par un personnel comptable de Ste Agnès pour refaire le budget prévisionnel du Lieu de vie. Nous pourrions être destinataire de ces données en septembre prochain, pour en discuter.



Un petit tour en montagne...

Le mois de Juillet a débuté par une belle balade au milieu du troupeau où plusieurs Gillonnoises et Gillonnois - et alentours - nous ont accompagné pour la montée en alpage des Brebis. En effet, après quelques semaines à brouter les parcs autour de la commune de la Ferrière d'Alleverd, il était temps de monter en montagne. L'arrivée au premier chalet

d'alpage de Combe Madame s'est conclue par un pique-nique tiré du sac et agrémenté d'un petit barbecue de viande d'agneau de la Ferm'avenir, de quoi bien ravitailler les randonneurs ! Ce fût un vrai plaisir de partager ce beau moment tous ensemble.

Les plus courageux ont poursuivi la randonnée jusqu'au gîte d'alpage (1784 m) où Clément s'est fait un plaisir de nous servir la spécialité locale, originale et rafraîchissante : un sirop de serpolet !

Les brebis et les agneaux auront, eux aussi, deux bons mois pour savourer les bonnes herbes de montagne et profiter du grand air.

On invite les amoureux de Montagne à découvrir (ou redécouvrir) cette balade sauvage et familiale dans le massif de Belledone, toutes les infos sur : www.combemadame.com

Comme les écoliers, on prépare la rentrée !

Pendant ce temps à la ferme, on s'active pour préparer le retour du troupeau en septembre et les mois d'hivernage et d'agnelage à venir. Cet hiver les brebis seront accueillies dans de nouvelles installations, préparées et mises sur pied récemment avec soin et motivation par Romain, Cyril et Yannick D. venus très gentiment prêter main forte! Un grand merci à eux deux.

En plus d'être bien logées, les brebis seront aussi bien nourries. En effet, le foin récolté de bonnes conditions, en belle quantité est désormais à l'abri, fin prêt pour cet hiver! ...Et après avoir savourer l'herbe de montagne, il faut du foin au top pour assurer la transition !



Venez faire un tour au marché...

Chaque vendredi entre 16h et 18h30, Fred et Romain se relaient pour proposer leurs produits au marché de Gillonnay. Ainsi, vous pouvez y retrouver les différentes productions de la Ferm'Avenir du Bercaill et de l'EARL du Village : oeufs bio, miel, farine bio Moulin Marion, différents légumes bio : pommes de terre, courgettes, aubergines...et des tomates pour bientôt!

Pour cet été, ils sont aux côtés des boulangers du Fournil des Messicoles et de l'atelier Les Bricol' d'la tortue (articles zéro-déchet). Une belle opportunité pour tous de découvrir et de consommer de beaux et bons produits, proposés par des artisans et producteurs locaux, ravis de vous retrouver chaque fin de semaine sur la place du village !



Le Bercaill Paysan

Lieu de vie et d'activités agricoles

1005 route du Dauphiné, 38260 Gillonnay

Président : Raymond RIBAN
Trésorière : Anne-Françoise BERGER

Secrétaire : Martine CROISIER
lebercaillpaysan@orange.fr
06.26.55.14.17



Alors à bientôt, place de la Vogue...